



L'assurance vie temporaire, une protection hypothécaire unique



Lorsque vient le temps de protéger votre prêt hypothécaire, vous avez le choix. Obtenir une couverture auprès de votre prêteur hypothécaire ou avoir recours à l'assurance vie temporaire de l'Équitable.

Ce qu'est l'assurance vie temporaire

Chez l'Équitable, vous pouvez choisir le régime qui correspond à vos besoins en matière d'assurance hypothécaire. Optez pour une solution renouvelable de 10 ou 20 ans pour un prêt hypothécaire à court terme, ou pour la solution 30/65 pour un prêt hypothécaire à long terme (âge à l'établissement jusqu'à 55 ans) dont le coût global est le moins élevé pour une couverture de 30 ans. L'Équitable offre un régime d'assurance vie temporaire pour combler votre besoin particulier.

Les protections hypothécaires ne sont pas toutes identiques

Avant d'acheter, assurez-vous de poser les questions suivantes :	Équitable	Votre prêteur
Avez-vous la liberté de choisir votre bénéficiaire?	✓	✗
L'assurance est-elle transformable?	✓	✗
Pouvez-vous la conserver si vous déménagez?	✓	✗
Déterminez-vous un pouvoir décisionnel?	✓	✗

Protégez votre prêt hypothécaire grâce à l'assurance vie temporaire de l'Équitable et obtenez une couverture qui vous protège au-delà de votre solde hypothécaire.

Assurance vie temporaire de l'Équitable		Assurance hypothécaire d'un prêteur
Vous détenez une couverture, ce qui fait que vous conservez votre protection hypothécaire même si vous changez de prêteur.	Transférabilité	Transférer un prêt hypothécaire d'un prêteur à un autre peut exiger de présenter une nouvelle demande d'assurance prêt hypothécaire auprès du nouveau prêteur.
Vous possédez le contrat et vous choisissez la personne qui recevra la prestation de décès.	Contrôle	Le prêteur possède le contrat et obtient le produit.
Votre montant de couverture demeure intact, même si votre solde hypothécaire diminue.	Couverture uniforme	Le montant de votre couverture d'assurance diminue au fur et à mesure que votre solde hypothécaire diminue. Cependant, le montant de vos primes demeure le même.
Votre assurance est souscrite au moment de la demande; il n'y a donc aucune surprise lors de la demande de réclamation.	Tranquillité d'esprit	Votre assurance est souscrite au décès, ce qui pourrait faire en sorte que le produit ne soit pas versé.
Vos taux sont garantis pour la durée du régime – c'est écrit dans le contrat d'assurance.	Prestation de décès et primes garanties	Les taux de prime ne sont pas garantis.

L'assurance vie temporaire, une protection hypothécaire unique

L'ajout d'un avenant d'assurance maladies graves pour compléter votre protection

Si vous tombez malade et souffrez d'une maladie grave, il se peut que vous ayez du mal à payer votre prêt hypothécaire. En ajoutant un avenant d'assurance maladies graves à votre contrat d'assurance temporaire, vous pouvez obtenir une prestation forfaitaire si vous recevez le diagnostic d'une affection ou d'une maladie grave couverte. La somme forfaitaire peut vous aider à payer votre prêt hypothécaire. Libre à vous de l'utiliser aussi pour vous aider à payer d'autres dépenses personnelles ou médicales, comme ça, il ne vous restera qu'à vous concentrer sur votre rétablissement. Le choix vous appartient. Discutez-en avec votre conseillère ou conseiller pour en savoir davantage au sujet de cette garantie. C'est une manière simple de se munir d'une protection complète, flexible et à faible coût.

Garanties supplémentaires incluses dans l'assurance vie temporaire

- **Transformation garantie** – au fur et à mesure que vos besoins évoluent, il est possible de transformer votre couverture d'assurance vie temporaire en une protection permanente. Vous n'avez pas à fournir de preuve de bonne santé continue.
- **Prestations du programme Bonté^{MC}** – pour vous soutenir au moment de la réclamation
 - **Avance de compassion** – l'Équitable vous permet d'obtenir un paiement anticipé d'une partie de la prestation de décès de l'assurance vie temporaire dans le cas d'une maladie ou d'une blessure qui causera le décès dans les 24 mois suivant le diagnostic. Vous pouvez utiliser cette somme pour gérer et prendre soin de certaines choses qui sont importantes pour vous et votre vivant. Cette garantie peut être modifiée ou retirée à tout moment par l'Équitable.
 - **Prestation de consultation pour personnes en deuil** – un service de consultation permet d'aider et d'accompagner vos proches à surmonter le chagrin de la perte d'un être cher. Grâce à cette garantie, vos bénéficiaires peuvent se partager une somme forfaitaire allant jusqu'à 1 000 \$. Cette somme forfaitaire permettra de leur rembourser leurs frais de consultation.

L'assurance vie temporaire : la solution idéale...

Si vous souhaitez une protection financière à faible coût avec la flexibilité de la changer en fonction de l'évolution de vos besoins. L'assurance vie temporaire de l'Équitable peut être la solution que vous recherchez.

Discutez avec votre conseillère ou conseiller au sujet de l'assurance vie temporaire dès aujourd'hui.

^{MC} et ^{MD} indiquent respectivement une marque de commerce et une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.

L'Équitable a déployé tous les efforts pour s'assurer de l'exactitude du contenu du présent document. Cependant, le contrat prévaut dans tous les cas.



1255FR (2024/02/03)